

## SOMMAIRE

L'INVESTISSEMENT  
SOCIALEMENT RESPONSABLE,  
UN CHOIX RENTABLE !..... p. 1

DIALOGUE  
AVEC LES ENTREPRISES  
Portrait de la  
situation 2012..... p. 3

## L'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE, UN CHOIX RENTABLE !



Chez Fonds Desjardins, nous croyons que les entreprises qui gèrent les aspects environnementaux et sociaux de leurs activités ont davantage de succès financier à long terme.

Les produits d'investissement socialement responsable (ISR) de Fonds Desjardins présentent un rendement appréciable tout en visant à influencer les pratiques des entreprises

à l'égard de l'environnement et des communautés. Utilisation de l'eau et respect de la biodiversité, droits de l'homme et conditions de travail, de même que rémunération des dirigeants et droits des actionnaires figurent parmi les facteurs qui influencent les décisions d'investissement des gestionnaires de portefeuilles de produits ISR.

En choisissant d'investir dans les portefeuilles SociéTerre de Fonds Desjardins, vous privilégiez des produits d'investissement socialement responsable ciblant des entreprises tournées vers le développement durable et offrant un potentiel de rendement intéressant.

## CRITÈRES ET STRATÉGIE

Les entreprises sélectionnées pour inclusion dans les portefeuilles d'investissement socialement responsable (ISR) font l'objet de deux analyses: une analyse classique basée sur des critères financiers et une analyse basée sur des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Notre analyse des facteurs ESG est adaptée à chaque industrie en fonction de ses enjeux respectifs.

Notre sélection permet de répertorier les entreprises qui font preuve d'une meilleure gestion des risques en choisissant de gérer les volets ESG de leurs activités. Nous estimons qu'une gestion concrète des facteurs ESG a un impact positif sur la valeur financière à long terme des entreprises, ainsi que sur le rendement potentiel du portefeuille de leurs actionnaires.

Fonds Desjardins a également choisi d'écarter de ses portefeuilles de placement ISR les sociétés associées à certains domaines qui peuvent causer de graves préjudices aux humains et à leur environnement. Ainsi, les entreprises œuvrant dans les secteurs du tabac, de l'armement et du nucléaire sont exclues des portefeuilles SociéTerre.

## L'INFLUENCE DE L'ACTIONNARIAT ENGAGÉ

Si les portefeuilles SociéTerre reposent sur des critères de sélection basés sur des facteurs ESG, c'est par l'entremise de l'actionnariat engagé que Fonds Desjardins contribue à générer le changement dans les entreprises. Notre stratégie d'actionnariat engagé privilégie trois mécanismes à même d'influencer les pratiques des entreprises: le dialogue, les propositions d'actionnaire et l'exercice du droit de vote.

Notre stratégie d'actionnariat engagé, qui cible des sociétés, telles que Encana, Enbridge et Crescent Point Energy, est mise en œuvre

lorsque nous jugeons qu'il y a place à l'amélioration, que ce soit du point de vue environnemental, social ou de gouvernance (ESG). C'est dans ce contexte que Fonds Desjardins devient un moteur de changement et incite les entreprises à améliorer leurs pratiques pour le bien de notre société. Cette stratégie requiert temps et persévérance, mais se révèle essentielle pour obtenir des résultats.

Si vous souhaitez, vous pouvez vous aussi exercer une influence socialement responsable sur des entreprises tout en profitant d'un rendement appréciable. Passez à l'action dès maintenant et parlez-en à votre conseiller de Desjardins.

Il saura trouver le portefeuille SociéTerre qui correspond à votre profil d'investisseur.



## DIALOGUE AVEC LES ENTREPRISES PORTRAIT DE LA SITUATION EN 2012

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des démarches de dialogue qui ont eu cours entre l'automne 2011 et l'automne 2012 dans le cadre de notre programme d'actionnariat engagé. Ces démarches visent des entreprises détenues dans le portefeuille du Fonds Desjardins Environnement.

**Légende :** Dialogue en progrès ↗ Stable → En recul ↘ Objectif atteint ↑

Entreprise et secteur d'activité	Tendance du dialogue	Objectifs du dialogue	Évolution en 2011-2012
<b>Cenovus</b> (Énergie)	→	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reconnaître le droit au consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) des peuples autochtones</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cenovus accorde une importance stratégique à l'innovation et à la performance environnementale. Jusqu'ici, les entreprises de sables bitumineux ont hésité à s'engager à reconnaître le droit au CLPE des peuples autochtones; c'est le moment de faire preuve de leadership.</li> <li>En novembre 2011, Placements NEI a participé au panel de parties prenantes sur le rapport de développement durable de Cenovus.</li> </ul>
<b>Enbridge</b> (Énergie)	↘	<ul style="list-style-type: none"> <li>Obtenir le consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) des Premières Nations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Depuis plusieurs années, Enbridge est encouragé à obtenir un CLPE pour la construction du pipeline Northern Gateway. Enbridge propose désormais des participations dans le pipeline. Les négociations avec les Premières Nations se poursuivent, mais plusieurs d'entre elles continuent de s'opposer fermement au projet. Face au refus de la société de modifier sa stratégie, Placements NEI, Vancity et Fonds Desjardins avons déposé une proposition d'actionnaire qui demande à Enbridge de gérer les conséquences d'une opposition continue au projet pour l'avenir de celui-ci. La proposition a été soumise au vote lors de l'assemblée annuelle en mai et elle a reçu l'appui de 28 % des votes exprimés. Face au résultat de la proposition d'actionnaire, Enbridge a offert de rouvrir le dialogue. Nous rencontrerons la direction de la société puis le conseil d'administration prochainement. Nous déterminerons la prochaine étape selon les résultats de nos discussions.</li> <li>Durant l'été 2012, le National Transportation Safety Board a publié un rapport sur l'incident de Kalamazoo en 2010. Ce rapport a mis l'accent sur des problèmes sérieux de pratique et de philosophie de sécurité à cette époque. La société a, depuis, procédé à plusieurs correctifs. Ces problématiques nous interpellent et seront abordées dans le cadre de nos discussions avec la compagnie.</li> </ul>



**Légende:** Dialogue en progrès ↗ Stable → En recul ↘ Objectif atteint ↑



Entreprise et secteur d'activité	Tendance du dialogue	Objectifs du dialogue	Évolution en 2011-2012
<b>Encana</b> (Énergie)	↗	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Tenir compte des risques hydriques liés aux activités de fracturation hydraulique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Des commentaires ont été émis quant au rapport de développement durable d'Encana. La société répond mieux que par le passé aux préoccupations entourant la fracturation hydraulique en Amérique du Nord. Elle a confirmé sa préférence pour les tests de qualité de l'eau et exhorte ses fournisseurs à divulguer les fluides utilisés dans le processus d'extraction. En outre, elle a participé à l'initiative CDP Water. Elle a mis en œuvre un processus d'évaluation pour identifier et minimiser l'usage de produits chimiques toxiques et participe à un important projet aquatique à Horn River, en Colombie-Britannique, qui consiste à utiliser de l'eau non potable pour les activités de fracturation hydraulique. L'entreprise a, depuis, confirmé qu'elle rendra disponible à l'ensemble de l'industrie son système de gestion des produits chimiques, avec l'objectif de promouvoir une amélioration globale de la gestion des produits chimiques dans l'industrie.</li> </ul>
<b>Suncor Energy</b> (Énergie)	↗	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Obtenir le consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) des peuples autochtones touchés par l'exploitation des sables bitumineux</li> <li>– Lier la rémunération à la performance en matière d'ESG</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– En 2011, des commentaires ont été émis quant au rapport de développement durable de Suncor. En 2012, l'entreprise a été rencontrée et des commentaires à propos de leur programme de développement durable ont été émis.</li> <li>– En février 2012, Suncor a joint les rangs de ses pairs dans le cadre du lancement de la COSIA, le Canadian Oil Sands Innovation Alliance, lequel vise à développer des solutions collaboratives aux défis environnementaux des sables bitumineux. Elle continue de faire preuve de leadership grâce à sa participation au Conseil principal sur la forêt boréale, mais elle ne s'est pas engagée à adopter le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones.</li> <li>– Le lien entre la rémunération de la performance en matière d'ESG présenté dans la circulaire de sollicitation des procurations s'est amélioré et la divulgation des paramètres comprend maintenant des indicateurs spécifiques, en plus du pourcentage de la rémunération associée à la performance environnementale. Malheureusement, l'entreprise ne divulgue toujours pas les cibles sur lesquelles est fondée cette performance. La rémunération devrait être plus explicitement liée à la performance en matière d'ESG.</li> </ul>

**Légende:** Dialogue en progrès ↗ Stable → En recul ↘ Objectif atteint ↑



Entreprise et secteur d'activité	Tendance du dialogue	Objectifs du dialogue	Évolution en 2011-2012
<b>Talisman</b> (Énergie)	↗	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Tenir compte des risques hydriques liés aux activités de fracturation hydraulique</li> <li>– Mettre en application une politique de consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) des peuples autochtones</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Talisman a augmenté considérablement son degré de divulgation et d'application de meilleures pratiques de fracturation hydraulique. Les représentants de l'entreprise ont été rencontrés en février 2012 afin d'aborder les risques associés à la production de gaz de schiste. L'entreprise a communiqué publiquement une série de principes directeurs à l'égard de toutes ses activités de fracturation hydraulique. Il s'agit d'un pas en avant, car cela permettra de traiter, à l'avenir, de la mise en œuvre de ces principes et de la communication quant à la conformité de leurs activités. L'état des activités de l'entreprise au Québec a également été discuté, notamment en ce qui concerne les prochaines mesures qu'elle adoptera afin d'obtenir une licence sociale d'exploitation dans la province.</li> <li>– Talisman a une politique à l'avant-garde de son industrie avec l'adoption du principe du CLPE. La mise en application de cette politique doit être évaluée, tant à l'échelle internationale que nationale. En mai 2012, une délégation d'Achuar, au Pérou, a été rencontrée afin d'obtenir leur perspective concernant la mise en œuvre de la politique du CLPE de Talisman.</li> </ul>
<b>Barrick Gold</b> (Exploitation minière)	↗	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Dévoiler les résultats de l'évaluation d'impact sur les droits de la personne</li> <li>– Obtenir le consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) des peuples autochtones</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Barrick a été invité à anticiper davantage les questions relatives à la sécurité en effectuant des évaluations d'impact sur les droits de la personne plus exhaustives et transparentes. La société va maintenant de l'avant dans ce domaine. Des représentants de la société ont été rencontrés en février 2012 pour discuter de l'avancement de la mise en œuvre d'un programme d'évaluation d'impact sur les droits de la personne pour l'ensemble de ses activités revue par des experts externes. Placements NEI encourage Barrick à rendre ce processus transparent et participatif pour les communautés locales. NEI continue d'encourager la société à adopter une politique de CLPE afin de garantir l'existence d'un contrat social pour les activités ayant un impact sur les populations autochtones. En mars 2012, Barrick a annoncé la formation d'un conseil d'experts en responsabilité sociale d'entreprise, ce qui est un pas en avant.</li> </ul>

**Légende:** Dialogue en progrès ↗ Stable → En recul ↘ Objectif atteint ↑



Entreprise et secteur d'activité	Tendance du dialogue	Objectifs du dialogue	Évolution en 2011-2012
<b>Goldcorp</b> (Exploitation minière)	↗	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Obtenir le consentement libre, préalable et éclairé (CLPE) des peuples autochtones</li> <li>– Élaborer et mettre en pratique des mécanismes appropriés de grief pour assurer le respect d'un contrat social dans l'exercice de ses activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Goldcorp a été invité à faire le point sur l'application des recommandations de l'évaluation de 2010 des impacts sur les droits de la personne de la mine Marlin. Une rencontre en février 2012 a permis de discuter des problèmes tels que l'acquisition des terrains, la politique de l'eau et les efforts visant à encourager le dialogue entre les communautés touchées par l'exploitation minière et les autorités. Les discussions se poursuivront sur une application plus large de l'évaluation des impacts sur les droits de la personne de l'ensemble des activités de la société et sur la fermeture des mines dans le respect des principes de développement durable. La société sera encouragée à adopter une politique de CLPE afin de garantir l'existence d'un contrat social pour les activités ayant un impact sur les populations autochtones.</li> <li>– Pour favoriser la diversité et apporter des compétences supplémentaires à son conseil d'administration, Goldcorp a nommé une administratrice originaire du Mexique. La société a pris des mesures volontaires pour accroître le niveau des redevances versées aux communautés touchées par l'exploitation de la mine Marlin.</li> <li>– En juillet 2012, Placements NEI a participé à une séance d'information, destinée aux investisseurs socialement responsables, donnée par le chef de la direction, des représentants du conseil d'administration et du personnel de direction en matière de durabilité de l'entreprise.</li> </ul>
<b>Potash</b> (Exploitation minière)	↗	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Développer et mettre en œuvre une stratégie pour l'eau</li> <li>– Aborder les risques relatifs à l'exportation de ressources du Sahara occidental</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Placements NEI a repris contact avec Potash après une interruption de dialogue pendant la tentative de prise de contrôle par BHP Billiton. Potash a souscrit à l'initiative « CDP Water » et a procédé à l'évaluation de l'équilibre hydrique de ses sites. Une rencontre en mars 2012 a permis de discuter la stratégie de l'entreprise en matière d'eau, ainsi que les défis relatifs aux relations avec les communautés locales.</li> <li>– La gestion des risques inhérents à l'exportation des ressources du territoire en litige du Sahara occidental a été discutée à la suite du désinvestissement du Fonds souverain norvégien. La société est encouragée à examiner les possibilités de s'assurer que la communauté saharawi déplacée partage les bénéfices de l'exportation du phosphate, et à mettre en œuvre des vérifications préalables sur les droits de la personne en conformité avec les Principes directeurs des Nations Unies.</li> </ul>

**Légende:** Dialogue en progrès ↗ Stable → En recul ↘ Objectif atteint ↑



Entreprise et secteur d'activité	Tendance du dialogue	Objectifs du dialogue	Évolution en 2011-2012
<b>Bombardier</b> (Fabrication industrielle)	↗	– Évaluer l'exposition aux minerais extraits dans des zones en conflit et appuyer les efforts pour certifier les minerais exportés de la République démocratique du Congo	– Bombardier a donné suite à la suggestion de 2011 de mener l'enquête sur les points de chaîne d'approvisionnement qui pourraient être concernés par de nouvelles lois sur les minerais provenant de zones de conflit de la République démocratique du Congo (RDC). Placements NEI a rencontré des représentants de l'entreprise en 2012 afin de discuter des progrès réalisés dans la mise en œuvre de cette politique sur la chaîne d'approvisionnement. Elle en est actuellement à la vérification des autoévaluations de conformité des fournisseurs et entend améliorer la divulgation des informations de conformité dans l'avenir. L'enjeu des minerais provenant de zones de conflit est intégré aux efforts globaux de l'entreprise à l'égard de sa chaîne d'approvisionnement.
<b>Finning</b> (Fabrication industrielle)	↗	– Améliorer la divulgation de l'information sur les changements climatiques et fixer des objectifs pour ses émissions de gaz à effet de serre	– Finning a commencé à fournir aux investisseurs des renseignements dans le cadre du Climate Disclosure Project (CDP), mais n'a pas encore défini d'objectifs d'émissions de gaz à effets de serre. Des représentants de l'entreprise ont été rencontrés en mai 2012 pour discuter de ses plans visant à améliorer la coordination de ses activités de développement durable et sa divulgation de l'information ESG, y compris sa réponse au CDP. Les prochaines étapes seront déterminées en fonction de la prochaine divulgation d'informations au CDP.
<b>Gildan</b> (Consommation)	↑	– Évaluer le risque de la chaîne d'approvisionnement pour protéger les droits de la personne et améliorer les conditions de travail	– Gildan est un chef de file canadien en matière de gestion, de vérification et de divulgation de la chaîne d'approvisionnement. Des représentants de l'entreprise ont été rencontrés en mai 2012 afin de discuter de l'intégration de ses récentes acquisitions (GoldToeMoretz and Anvil) dans son système de gestion de la chaîne d'approvisionnement. L'entreprise semble posséder des systèmes de qualité pour réaliser la diligence raisonnable en matière de responsabilité sociale des entreprises et l'intégration réussie de ses acquisitions dans sa chaîne d'approvisionnement.

**Légende:** Dialogue en progrès ↗ Stable → En recul ↘ Objectif atteint ↑

Entreprise et secteur d'activité	Tendance du dialogue	Objectifs du dialogue	Évolution en 2011-2012
<b>Tim Horton</b> (Consommation)	↗	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Évaluer les impacts sur les forêts de la chaîne d'approvisionnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– L'entreprise poursuit la mise en œuvre de son système de gestion de la chaîne d'approvisionnement. Des représentants de l'entreprise ont été rencontrés en mai 2012 afin de discuter de la divulgation et de la gestion des risques à la biodiversité de la forêt associés aux matières premières utilisées dans sa chaîne d'approvisionnement. Tim Horton a déjà adopté des mesures visant à réduire les impacts de ses produits très utilisés provenant des forêts, particulièrement ses tasses de café en papier. Un suivi auprès de l'entreprise sera effectué pour en savoir davantage sur son exposition à l'huile de palme et au soya.</li> <li>– Le projet « Forest Footprint Disclosure », une initiative mondiale visant à encourager les entreprises à divulguer l'information concernant les matières premières provenant des forêts utilisées dans la chaîne d'approvisionnement, a été présenté à l'entreprise.</li> </ul>
<b>Research in Motion</b> (Information)	↑	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Mettre en application un code de conduite pour les fournisseurs</li> <li>– Lutter contre l'approvisionnement en minerais provenant de zones de conflit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– RIM a adopté un code de conduite en 2011 et travaille désormais à sa mise en application. En ce qui concerne l'approvisionnement en minerais provenant des zones de conflit en République démocratique du Congo (RDC), RIM fait preuve de transparence dans sa démarche, qui consiste notamment à travailler de concert avec l'industrie pour définir une certification et appuyer des législations favorables au progrès. Un suivi de cette question sera effectué lorsque la législation américaine sera clarifiée.</li> </ul>
<b>Rogers</b> Communications (Télécommunications)	↘	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Veiller à la mise en œuvre du code de conduite destiné aux fournisseurs</li> <li>– Adopter des mesures préventives quant à la sécurité des produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Rogers a adopté un code de conduite des fournisseurs en 2010 et le processus d'appels d'offres intègre maintenant les exigences de ce code, mais un programme destiné à vérifier son application est toujours en cours d'élaboration.</li> <li>– Compte tenu des annonces récentes de la communauté scientifique et des autorités concernant les risques potentiels pour la santé associés à l'utilisation des téléphones cellulaires, Placements NEI continue à suggérer que la société prenne davantage l'initiative pour éduquer les consommateurs. Des représentants de la société ont été rencontrés en avril 2012, mais des doutes demeurent quant à la qualité des informations divulguées par Rogers à ces égards.</li> </ul>

